

S'étant mis à la recherche de nouvelles victimes, ajoutant peut-être une nouvelle dimension au sexisme—du moins il a cru que les enfants seraient une cible facile—le gouvernement s'est imaginé qu'il pouvait s'en prendre impunément aux femmes, aux enfants et aux familles. Mais la réaction se fait déjà entendre. Manifestement, le gouvernement en est conscient puisque le ministre a admis tout à l'heure que c'en était assez, que trop de gens risquaient d'être alertés et qu'il fallait imposer la clôture. Mais c'est trop tard. C'est inutile et ridicule. C'est à croire qu'il s'agit d'un programme terriblement coûteux. Or, en comparaison avec beaucoup d'autres programmes qui se poursuivent, avec quelques-unes des mesures que le gouvernement se propose de prendre et par rapport aux économies qu'il veut ainsi réaliser, la somme en cause est minime. Le programme a perdu de son ampleur du point de vue non seulement des dépenses mais aussi des avantages qu'il a rapportés aux citoyens ces dernières années. A ce propos, pour répondre au député qui nous a invités à réfléchir il y a un moment, qu'il songe lui-même, ainsi que l'a dit auparavant le ministre, qu'en raison des initiatives prises par le gouvernement précédent, les allocations familiales ont effectivement été réduites plusieurs fois au cours des quinze dernières années. Je répète donc ce que le ministre a déclaré: L'allocation par enfant n'est que de \$30 au lieu des \$50 qu'elle aurait été si l'ancien gouvernement n'avait pas été aussi déterminé que celui-ci à économiser au détriment des enfants, des familles et des femmes.

Mais voyons ce qu'il en est. Il y a dix ans, les allocations familiales représentaient environ 1.2 p. 100 du produit national brut et 6.4 p. 100 des dépenses fédérales. Or, elles ne représentent plus maintenant que .57 p. 100 du produit national brut et 1.2 p. 100 des dépenses fédérales. En dollars, il ne s'agit que d'environ 2 milliards de dollars par année, à peine le double de l'argent que le gouvernement a engagé dans le fiasco bancaire. Le gouvernement économisera peut-être 20 millions de dollars au cours de la première année de cette désindexation partielle. Il lui faudra attendre 1990-1991 pour économiser 400 millions de dollars. C'est dérisoire par rapport au milliard de dollars qu'il aura gaspillé pour les banques. C'est en tout cas bien peu comparativement à l'argent qu'on donnera aux sociétés pétrolières et une goutte d'eau par rapport aux dégrèvements fiscaux dont profiteront les grandes sociétés qui sont loin de créer des emplois en fonction des avantages qu'elles retirent.

● (1630)

Accordons au gouvernement le mérite, d'avoir, sur l'initiative du ministre, consulté les deux autres partis et étudié d'autres modifications avantageuses pour les femmes, les familles et les enfants. Mais à quoi ont abouti ces consultations? On n'a prêté aucune attention aux modifications profondes du régime fiscal qui vont nuire aux gens, qu'ils aient ou non des enfants, et également aux femmes. Il y a toujours eu désindexation partielle des allocations. Nous devrions examiner l'évolution qui s'est produite dans les prestations pour enfants.

Qu'en est-il des arguments du député de York-Est et d'autres hier qui ont prétendu que les plus démunis s'en trouveraient mieux? Pour leur gouverne, je leur rappelle qu'au cours de la première année de cette mesure, une famille de deux

enfants gagnant moins de \$9,000 par année perdra \$22 et qu'elle remontera un peu la côte jusqu'en 1990, date à laquelle elle continuera de perdre du terrain. Une famille de deux enfants dont le revenu se situe entre \$15,000 et \$35,000 par année, qui est la moyenne en l'occurrence, ne perdra qu'en raison des modifications mêmes apportées aux prestations.

Après avoir entendu le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp), je suis persuadé qu'il ne voulait pas que pareille chose arrive. Il cherche maintenant au hasard des moyens d'atténuer un peu les effets de ces mesures pour pouvoir conserver un programme qui réponde à ses projets dont il a fait largement état partout au pays. Je considère donc que la première chose à faire, en l'occurrence, serait de retirer ce projet de loi ou de le modifier au comité. Mais mieux encore, le ministre devrait défendre, comme un homme de parole, les principes qu'il prêche à qui veut l'entendre en reportant cette mesure de six mois comme nous le souhaitons.

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Monsieur le Président, cet après-midi j'ai été témoin de ce qui me semble être le sommet de l'hypocrisie alors qu'on prétendait défendre les pauvres. J'ai écouté le député de Cochrane-Supérieur (M. Penner) nous parler . . .

M. McCurdy: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Sauf erreur, les mots «hypocrisie» et «hypocrite» et tout terme semblable sont contraires aux usages.

M. Epp (Provencher): Tout dépend de la façon dont on les utilise.

M. Boudria: Uniquement en parlant d'un autre député.

M. le vice-président: La présidence ne croit pas que le mot «hypocrisie» s'appliquait à un député. Il n'y a donc rien de contraire aux usages.

M. Thacker: Monsieur le Président, je veux simplement rappeler au député de Cochrane-Supérieur qui a parlé des aménagements du bureau du premier ministre, qu'il a oublié de nous parler des rénovations apportées à Stornoway, la résidence du chef de l'opposition (M. Turner), rénovations qui ont été beaucoup plus importantes. Je voudrais aussi rappeler que le premier ministre (M. Mulroney) a accepté de réduire de 15 p. 100 la hausse de son traitement, et les membres du cabinet, de 10 p. 100. La même proposition a été faite au chef de l'opposition officielle ainsi qu'au chef du NPDP (M. Broadbent), lesquels ont refusé tous deux. Ils refusent de donner l'exemple en réduisant leur traitement.

Le député de Cochrane-Supérieur nous a donné l'exemple du petit Indien. Il a dit que c'était immoral de priver ce pauvre petit misérable. Je conviens que c'est immoral, mais ce qui l'est davantage c'est que le député et tous les députés néo-démocrates qui ont deux enfants touchent \$79 par mois en allocations familiales. Nous savons que le taux d'imposition maximal au Canada est de 50 p. 100. Il est sûrement immoral de notre part de toucher cet argent pendant que ce petit misérable en est privé. Tel est le but de notre parti.